

Agir pour la chevêche

Cet oiseau vit avec l'homme depuis des milliers d'années, dans les bâtiments et dans les paysages agricoles créés par lui. Le déclin observé peut être ralenti, voire inversé et bien des gestes simples peuvent contribuer à cela.

La chevêche niche dans des cavités... C'EST ESSENTIEL POUR ELLE, pour nicher, s'abriter. Alors, CONSERVEZ le vieux noyer, quelques vieux pommiers au fond de votre terrain. Un peuplier têtard pousse sur votre propriété...

GARDEZ-LE, TAILLEZ-LE. Le vieux chêne mort au coin de votre champ, il marque le paysage et accueille une faune importante...

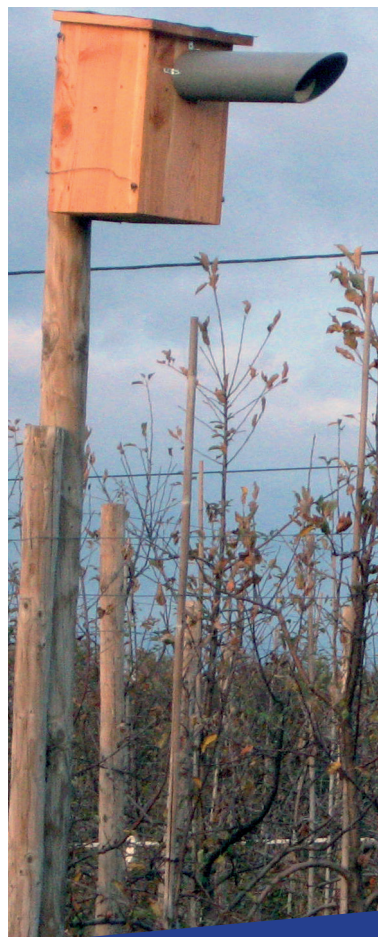
GARDEZ-LE et surtout, PLANTEZ de nouveaux arbres ! Un noyer mettra 75 / 80 ans

avant d'être assez gros pour – peut-être – offrir une cavité pouvant accueillir une nichée de chevêches. Pourquoi ne pas mettre en place votre petit verger ? Les pommiers présentent souvent une cavité à un certain âge ! En plus, vous mangerez vos fruits, tout en sauvegardant des variétés locales.

Ce trou dans le mur derrière la maison, ou la grange... Ne pouvez-vous pas le garder ? Personne ne le voit et une chevêche nichera peut-être un jour !

Rappel : la chevêche ne vit pas en forêt, mais dans les espaces ouverts. Mais planter une haie offrira un jour un gîte pour cet oiseau. Elle abritera aussi de nombreux autres animaux (insectes, lézards..) qui seront source de nourriture pour ce nocturne.

Posez un nichoir



Dans des secteurs où les vieux arbres sont peu nombreux, les bâtiments neufs ou restaurés en majorité,... Pourquoi ne pas installer un nichoir ? Plusieurs actions menées dans diverses régions montrent qu'alors les chevêches se maintiennent (voire augmentent), même dans des secteurs qui paraissent moins favorables. La LPO Auvergne en pose depuis 2008 dans le Livradois / Forez, avec succès. Il faut multiplier l'offre.

N'hésitez pas à contacter la LPO Auvergne pour tout renseignement concernant la fabrication, l'installation, le suivi et l'entretien des nichoirs à Chevêche.



[Cliquez pour entendre le chant et le cri](#)



Les pièges !

Les abreuvoirs, les piscines sont parfois de véritables pièges pour la faune sauvage. Les parois verticales glissantes condamnent les animaux à la noyade.

Plutôt qu'une planche ou une branche, fixez sur le bord une grille inoxydable ou un morceau de pare-vent en plastique souple (ou plusieurs), afin qu'ils s'extirpent de ce mauvais pas.

Les jeunes quittent souvent leur nid avant de savoir voler. Ils ne sont pas abandonnés par leurs parents, qui continuent à les nourrir. N'entreprenez surtout pas de les élever (c'est illégal). Si vous trouvez des jeunes au sol, reposez-les en hauteur dans un arbre, dans une caisse...à l'abri des chats et autres dangers.



Encore...

Vous jardinez ? Apprenez à vous passer de pesticides ! Aussi dans d'autres aspects de la vie domestique. Notre planète, déjà largement contaminée, n'en souffrira pas.

Des doutes « forts » s'expriment aussi sur les impacts des vermifuges pour le bétail dans le milieu naturel... Informez-vous.

En Livradois-Forez

Le Parc lance un programme d'actions en faveur de la Chevêche pour 2014, 2015 et 2016 sur les communes de Reignat, Glaine-Montaigut, Bort-l'Etang, Bongheat, Neuville et Mauzun, car ces communes sont favorables à cet oiseau.

Ce programme vise à associer les citoyens de ce territoire à sa sauvegarde pour : conserver tous les éléments favorables à cet oiseau notés sur telle ou telle propriété (vieux arbres), proposer des améliorations (pose d'un nichoir, plantations...).

Des actions de sensibilisation diversifiées sont prévues dans ce programme et vous en serez informé.

Le groupe de bénévoles LPO de la région d'Ambert mène un gros travail pour la protection de cet oiseau dans leur secteur. Agissez à votre tour. Merci d'avance.

ATTENTION

à certains « trous-pièges » !

Les chevêches sont connues pour entrer dans toute cavité et cette curiosité est parfois fatale : un conduit de cheminée, un poteau creux vertical... d'où elle ne pourra jamais ressortir. Pour la chevêche, comme pour tous les oiseaux cavernicoles, bouchez de grillage, ou d'une plaque, toute cavité verticale de 6 à 30 cm de diamètre.

Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
04 73 95 57 57
www.parc-livradois-forez.org



LPO - Auvergne
2 bis rue du clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
04 73 36 39 79
lpo-auvergne.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE

Centre de Sauvegarde Oiseaux en détresse
2 rue de la Gantière
63000 Clermont-Ferrand
04 73 27 06 09
CDS.auvergne@lpo.fr

Responsable groupe chevêche LPO :
Gilles Guillemot
04 73 72 92 19